



Nationalité française comment la récupérer ?

Par **vortex45**, le **09/02/2011** à **16:07**

Bonjour,

Ma sœur et moi étions français et luxembourgeois de naissance et nous figurions sur le passeport de notre mère.

A l'âge de 18 ans – 2 jours ma mère a décidé que je ne sois plus français du aux interventions de la France au Tchad et pour m'éviter le service militaire. De plus une double nationalité au Luxembourg n'était pas autorisée à l'époque. Donc j'ai découvert a l'âge de 25 ans que j'étais naturalisé luxembourgeois. +/- 5 ans après du à un changement de loi, j'étais luxembourgeois par filiations.

Ma question est simple :

Je n'ai pas eu je choix, j'étais mineur. Est-t-il possible de récupérer ma nationalité française.

Merci

Par **maniongui**, le **05/03/2011** à **08:09**

Bonjour

Vous pouvez prétendre à une demande de réintégration à la nationalité française sous certaines conditions. La première étant tout d'abord la régularité de séjour en France.